



**AMBASSADE  
DE FRANCE  
EN ALLEMAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DAAD**

Deutscher Akademischer Austauschdienst  
Office allemand d'échanges universitaires

## **PROGRAMME D'ETUDES EN FRANCE (PEF)**

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, via l'ambassade de France à Berlin, met en place, en coopération avec le DAAD, un Programme d'Etudes en France, PEF, destiné aux étudiants allemands en deuxième année de Bachelor pour lesquels le français est une discipline importante. Ce nouveau programme leur permettra d'effectuer de façon encadrée un séjour d'études d'un semestre dans une université française.

Ce programme sera le réciproque du [Programme d'Etudes en Allemagne, PEA](#) (Formation d'experts franco-allemands), destiné aux étudiants français germanistes de licence LLCE et LEA, qui existe depuis des décennies et a été rénové avec succès en 2019 par l'université de Bochum.

### **Cible étudiante**

Le programme s'adresse à des étudiants allemands en 2<sup>ème</sup> année de Bachelor qui souhaitent améliorer leur pratique et leurs connaissances de la langue et de la culture françaises par un séjour d'études en France. Ces étudiants peuvent émaner de cursus en romanistique (Romanistik), études interculturelles (Frankreichstudiengänge), européennes, en linguistique avec le français comme première langue (exemple: Fremdsprachenlinguistik), et éventuellement plus largement en droit ou en économie. Ils peuvent se destiner aussi bien à l'enseignement qu'à tout métier requérant la maîtrise ou une bonne connaissance de langues étrangères, dont le français. Ils auront, au-delà de leur séjour d'études, vocation à être de façon privilégiée de futurs acteurs de la relation franco-allemande.

### **Contenus du programme**

Les contenus sont à élaborer de façon à ce qu'ils puissent être reconnus et validés par les cursus auxquels appartiennent les étudiants. La validation des acquis dans l'université d'origine est essentielle et doit être garantie.

Le programme devra intégrer des formats d'enseignement développés et déjà pratiqués avec succès dans le cadre du PEA :

- "Face à Face" : Formation de tandems linguistiques entre deux étudiants allemands et français
- Découverte professionnelle et culturelle : Les étudiants devront avoir l'occasion de vivre un temps de découverte d'un milieu professionnel (écoles ou entreprises selon le type de cursus pour une durée de 1 à 5 jours) et l'occasion de participer à des excursions et activités culturelles



A travers l'expérience du programme PEA existant, il a été remarqué que le séjour correspondait souvent à un premier séjour d'études à l'étranger (avant Erasmus). Dans ce contexte, il serait particulièrement important et apprécié que le programme offre un encadrement et un suivi rapprochés des étudiants, que ce soit au niveau pédagogique ou logistique.

Il serait donc nécessaire que les étudiants participant à ce programme aient un référent clairement identifié dans l'université d'accueil. En particulier, l'université d'accueil sera chargée d'organiser l'hébergement des étudiants. Ce point est particulièrement important et une des clés du succès d'un tel programme.

### **L'université d'accueil en France**

Cet appel à projet s'adresse aux universités françaises (celles en région sont notamment encouragées à candidater), ayant à minima un département de lettres (littérature, civilisation française, etc.) et un département de germanistique.

En effet, le programme devra comprendre des séquences pédagogiques rassemblant des étudiants français en études de germanistique et les étudiants allemands du PEF.

En outre, d'autres départements (droit, économie, histoire, ...) pourront être associés afin d'élargir le public d'étudiants ciblés par une offre diversifiée. Une certaine assistance sera nécessaire pour s'assurer que les étudiants ayant une ou des matières dans une autre faculté puissent effectivement assister aux cours.

L'effectif d'étudiants allemands à accueillir serait à terme de l'ordre de 40, ce qui correspond à l'effectif d'étudiants français du PEA. Il est envisagé d'avoir plusieurs universités françaises accueillant le PEF. Il est néanmoins demandé que le groupe d'étudiants allemands accueillis soit au minimum de l'ordre de 10 par université.

L'équipe organisatrice devra disposer d'une connaissance solide du fonctionnement universitaire allemand.

### **Calendrier et financement**

La construction du programme se fera pour un accueil des étudiants allemands en France à l'automne 2021 (premier semestre 2021/2022 en France, semestre d'hiver 2021/2022 en Allemagne), donc une sélection au printemps 2021.

Le financement de ce programme comprend d'une part les bourses des étudiants et d'autre part des fonds pour l'université d'accueil, qui correspondent à un soutien à la mise en place et à l'organisation du programme. Les aides aux universités pourront être versées dès mars 2021 pour les aider dans la construction du programme.



## **Candidatures au programme (Universités françaises)**

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants:

- Description du département de lettres (dont points forts, stratégie etc) (2 pages max)
- Description du département de germanistique (dont points forts, liens avec l'Allemagne etc) (2 pages max)
- Description de l'université et sa stratégie d'internationalisation, en particulier liens avec l'Allemagne et liste des départements intéressés pour une participation au programme (2 pages max)
- Description de l'équipe pédagogique engagée (2 pages) et CV du porteur de projet (1 page)
- Lettres d'intention du doyen du département de lettres et du département d'allemand de créer ce programme
- Lettre d'intention du président de l'université de soutenir ce programme

Les dossiers seront étudiés par un comité formé de représentants de l'Ambassade de France à Berlin (BCU), du DAAD, ainsi que d'experts d'universités allemandes (facultés de romanistique et germanistique) et françaises (départements de lettres et d'allemand).

Les universités ou les départements d'universités intéressés doivent faire parvenir leurs dossiers de candidatures par voie électronique **pour le 30 septembre 2020** au Bureau fédéral de Coopération Universitaire de l'Ambassade de France à Berlin:

[nicole.martinez@institutfrancais.de](mailto:nicole.martinez@institutfrancais.de)

Les membres du Bureau fédéral de Coopération Universitaire se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Prof. Dr. Valérie Lemarquand, Attachée de coopération universitaire  
[valerie.lemarquand@diplomatie.gouv.fr](mailto:valerie.lemarquand@diplomatie.gouv.fr)

Nicole Martinez, Bureau de coopération universitaire  
[nicole.martinez@institutfrancais.de](mailto:nicole.martinez@institutfrancais.de)